

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

COMITE SYNDICAL
SYNDICAT DE RIVIERES LES USSES

Préfecture de la Haute-Savoie
SGCD Courrier

Séance du 06 juillet 2022

12 JUL. 2022

Délibération N°2022-07-02

ARRIVEE

2

Nombre de délégués :	L'an deux mille vingt-deux
En exercice : 16	Le six juillet à dix-huit heures trente
Délégués présents : 7	Le Comité Syndical du Syndicat de Rivières les Ussets dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en la salle du conseil de la mairie de GROISY, sous la présidence de Monsieur Jean-Yves MACHARD
Suppléants (avec voix) : 0	
Suppléants (sans voix) : 0	
Pouvoirs : 1	
Titulaires excusés : 4	
Titulaires absents : 4	
Votes exprimés : 8	Date de convocation et d'affichage : 30 juin 2022
DELEGUES PRESENTS :	
Délégués titulaires : Monsieur Jean-Yves MÂCHARD, Monsieur Jean-Marc BOUCHET (pouvoir à M. Mâchard), Madame Jacqueline CECCON, Monsieur Henri CHAUMONTET, Madame Sylvia DUSONCHET, Monsieur Rémi LAFOND, Madame Odile MONTANT, Madame Catherine SGRAZZUTTI,	
Délégués suppléants :	
▪ <i>Avec voix : /</i>	
▪ <i>Sans voix car titulaires présents : /</i>	
▪ DELEGUES EXCUSES : Monsieur Emmanuel GEORGES, Madame Marie-Christine GLANDUT, Monsieur Roland NEYROUD, Monsieur Jean PALLUD	
DELEGUES ABSENTS : Monsieur André BOUCHET, Monsieur Georges CANICATTI, Monsieur Julian MARTINEZ, Monsieur Michel PASSETEMPS	

OBJET : EVOLUTION DE L'EMPLOI DE CHARGE(E) DE MISSION SE TRADUISANT PAR LA MODIFICATION DE LA DELIBERATION N°2009-04-01 PORTANT CREATION DU POSTE DE CHARGE (E) DE MISSION

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le Code Général de la Fonction Publique, notamment son article L313-1,

VU la délibération n°2009-04-01 du 29 avril 2009 portant création d'un poste de chargé de mission

CONSIDERANT la nécessité de faire évoluer le poste de chargé (e) de mission au regard des nouvelles compétences du syndicat et des enjeux du territoire,

CONSIDERANT le tableau des emplois adopté par le Comité Syndical annexée à la présente,

Le Président expose les faits suivants :

Le Syndicat de Rivières des Ussets est en charge de la gestion du milieu aquatique et de la ressource en eau sur le bassin versant des Ussets par le transfert de la compétence GEMAPI en 2020. Il est également en charge de l'animation du Site Natura 2000 les Ussets. Il est chef de fil du Contrat de Territoire Espaces Naturels Sensibles Plateau des Bornes, et de l'INTERREG Stop aux Invasives.

Il dispose depuis 2009 d'un poste à temps complet de chargé (e) de mission pour la mise en œuvre du projet de contrat de rivières des Ussets, et dans ce cadre, de la réalisation d'études, de la coordination et de l'animation du Contrat et de la mise en œuvre d'actions de communication et de sensibilisation.

Avec les récentes modifications statutaires, le Syndicat a désormais vocation à préserver, et gérer les milieux aquatiques et la ressource en eau. Son champ d'action ne se limite plus qu'à la mise en œuvre d'un Contrat puisqu'il a obtenu le transfert de la compétence GEMAPI.

Egalement, le syndicat a vu ses effectifs augmenter progressivement, passant de 1 chargée de mission historique, à 7 emplois réparti entre des missions administratives et des missions techniques ce qui suggère des fonctions de management et de contrôle de l'activité.

Par ailleurs, la délibération initiale de 2009 ne fait pas mention de la catégorie, du cadre d'emploi, et du niveau de qualification permettant un recrutement effectif.

Dans ces conditions, le Président propose de modifier la délibération initiale en tenant compte :

- Des évolutions de l'activité de la structure et de ses champs de compétences et de représentations
- De la masse salariale à piloter, contrôler, animer
- Des niveaux de qualifications requises pour ce poste

Il indique également, que le poste recouvre à la fois des missions relatives à la filière technique qui nécessitent de l'expertise opérationnelle :

- Stratégie de communication et de sensibilisation
- Suivi et mise en œuvre de la stratégie foncière
- Bilan du Contrat de Milieux en 2024 et réalisation du suivant (2025-2027)
- Démarches participatives et de concertation

Et des missions relevant de la filière administrative et de gestion du syndicat d'un point de vue juridique :

- Management du personnel
- Gestion des instances institutionnelles
- Projet stratégique et global du syndicat
- Représentations et veille juridique et réglementaire

Il rappelle que les techniciens peuvent être investis de fonctions d'encadrement de personnels ou de gestion de service ou d'une partie de services dont l'importance, le niveau d'expertise et de responsabilités ne justifient pas la présence d'un ingénieur. Il s'agit en outre :

- De la réalisation, du suivi, de l'évaluation des documents de cadrage, programmes d'activité traduisant le projet de la collectivité
- De la représentation du syndicat dans les instances liées au Petit et au Grand Cycle de l'eau, de l'animation des instances internes (réunions de bureau, comité syndicaux, Comité de Rivières)

Ce poste est placé sous la responsabilité directe du Président et est le supérieur hiérarchique des agents occupants les postes de fonctions supports et de techniciens milieux naturels, observatoires et biodiversité.

Dans son quotidien, le (a) chargé (e) de mission du syndicat conduira les missions suivantes :

1/ Définition, élaboration et pilotage du projet global du syndicat :

- Gestion et synergie des programmes, évaluation et recherche de financement
- Gestion des instances institutionnelles
- Stratégie de communication et de sensibilisation

2/ Structuration et animation de la politique managériale du syndicat, et encadrement des services :

- Participation au collectif, faire le lien entre la sphère politique et technique
- Supervision du management de l'équipe

3/ Elaboration, pilotage et suivi des opérations budgétaires et comptables

4/ Représentation institutionnelle et négociation avec les acteurs du territoire

Savoir-être et compétences recherchées :

- Sens des responsabilités, transparence et discrétion
- Autonomie, organisation et rigueur
- Leadership naturel à manager, sens de la concertation, pédagogie et écoute active
- Esprit de synthèse et d'analyse, réactivité, force de proposition et capacité à rendre compte
- Sociologie des organisations publiques
- Cadre juridique et conventionnel
- Règles et procédures budgétaires et comptables, réglementation fiscale
- Architecture des systèmes d'information, technique d'animation et de dynamique de groupe
- Méthodes et techniques de concertation et de négociation
- Gestion des ressources humaines, méthodologie et outils du management par ingénierie de projet

Entendu l'exposé, après avoir débattu, le **Comité Syndical à l'unanimité** :

-DECIDE les modifications du poste de chargé de mission à temps complet de 35h/semaine, dont le poste pourra être pourvu à compter du 1^{er} août 2022.

Ce poste sera rattaché au grade de Technicien Principal 2^{ème} Classe, Technicien Principal de 1^{ere} Classe de la catégorie B, Ingénieur de la Catégorie A, et au grade d'Attaché de la catégorie A.

Les missions rattachées à ce poste concerneront :

1/ Définition, élaboration, mise en œuvre et pilotage du projet global du syndicat :

R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E
D É P A R T E M E N T H A U T E - S A V O I E

- Projet stratégique et global du Syndicat
 - Gestion des instances institutionnelles
 - Stratégie de communication et de sensibilisation :
 - Autres missions opérationnelles
- 2/ Structuration et animation de la politique managériale du syndicat, et encadrement du personnel :
- Participation au collectif, faire le lien entre la sphère politique et technique
 - Supervision du management de l'équipe
- 3/ Elaboration, pilotage et suivi des opérations budgétaires et comptables
- 4/ Représentation institutionnelle et négociation avec les acteurs du territoire

Cet emploi sera occupé par un fonctionnaire par voie de mutation, de détachement ou inscription sur la liste d'aptitude. Toutefois, en cas de recherche infructueuse de candidats statutaires, il pourra être pourvu par un agent contractuel sur la base de l'article L332-8 2° du CGFP.

L'agent devra justifier au minimum d'un niveau BAC +2 à BAC+5 avec une spécialité dans le domaine de l'administration générale, de l'environnement, du développement rural et durable. Expérience minimum de 3 ans souhaitée.

Le traitement sera calculé par référence à la grille indiciaire du grade de recrutement et percevra le supplément familial de traitement le cas échéant, ainsi que les primes, actions sociales et indemnités instituées par l'assemblée délibérante.

En fonction des critères d'éligibilité des financeurs, le Syndicat pourra solliciter l'aide de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse.

-**PRECISE** que les crédits suffisants sont prévus au budget de l'exercice,

-**ADOpte** les modifications du tableau des emplois et des effectifs tel que présenté ci-après,

-**AUTORISE** le Président à effectuer les démarches nécessaires au recrutement.

Ainsi fait et acceptés les jour, mois et an susdits,

Délibération certifiée exécutoire
compte tenu de sa réception en
Sous-Préfecture de St. Julien en
Genevois
le _____
Et de sa publication le _____

Pour extrait conforme,
Le Président,
Jean-Yves Mâchard



Préfecture de la Haute-Savoie
SGCD / Pôle accueil courrier

12 JUL. 2022

ARRIVEE
2

R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E
D É P A R T E M E N T H A U T E - S A V O I E

ETAT DES EMPLOIS ET DE L'EFFECTIF DU Syndicat de Rivières les Usse

06-juil-22

EMPLOIS							EFFECTIFS			
Date de délibération portant création	N° délibération	Permanent/Non permanent	Libellé fonction ou poste ou emploi	Quotité de temps de travail	Filière	Catégorie	Libellé du ou des grades possibles pour ce poste	Grade de l'agent qui occupe le poste	Son statut	Sa position
29/04/2009	2009-04-01	Permanent	Chargée de mission	35h					vacant	
06/07/2022	2022-07-02	Permanent - modification prévue par la délibération du 06/07/2022	Chargée de mission-Responsable	35h	Techn/ADM	A/B	Technicien Principal de 2ème Classe, Technicien P 1ere Classe, Ingénieur, Attaché	poste à pourvoir à compter du 01 août 2022		
08/02/2018	2018-02-01	Permanent	Technicien de rivières	35h	Techn	B/C	Technicien Territorial/Adjoint technique	Technicien	Non tit.	En activité
06/12/2018	2018-12-01	Permanent	Technicien Milieux et patrimoines (Technicien zones humides)	35h	Techn	B	Technicien Principal de 2ème Classe	Technicien Principal de 2eme Classe	Titulaire	En activité
21/02/2020	2020-02-04	Permanent	Technicien « observatoires et gestion quantitative de la ressource en eau »	35h	Techn	B	Technicien, Technicien principal 1ere classe, Technicien Principal 2eme classe	Technicien	Non tit.	En activité

21/02/2020	2020-02-05	Non Permanent	Technicien CTENS Plateau des Bornes, animation/concertation/communication territoriale	35h	Techn	B	Technicien principal 1ere classe, Technicien Principal 2eme classe	Technicien	Non tit.	En activité
24/06/2020	2020-06-13	Permanent	Responsable administratif et financier TNC	24,5h	Admi	B/C	Rédacteur Adjoint Administratif	Adjoint Administratif territorial	Titulaire	En activité/congé maladie
24/06/2020	2020-09-08	Permanent	Assistante administrative, financier et secrétariat TNC	17,5h	Admi	B/C	Rédacteur Adjoint Administratif	Rédacteur	Titulaire	En activité
06/07/2022	2022-07-03	Permanent	Technicien Hydro-morphologue	35h	Techn	B	Technicien principal 1ere classe, Technicien Principal 2eme classe	poste à pourvoir à compter du 01 septembre 2022		
06/07/2022	2022-07-04	Permanent	Chargé (e) de communication TNC	14	Admi	B/C	Adjoint Administratif, Adjoint Administratif 2ème classe, Adjoint Administratif 1ere classe, Rédacteur	poste à pourvoir à compter du 01 septembre 2022		
06/07/2022	2022-07-05	Permanent	Chargé (e) de gestion budgétaire et comptable TNC	24,5	Admi	B/C	Adjoint Administratif, Adjoint Administratif 2ème classe, Adjoint Administratif 1ere classe, Rédacteur	poste à pourvoir à compter du 01 septembre 2022		

Préfecture de la Haute-Savoie
SGCD / Pôle accueil courrier
12 JUL. 2022
ARRIVEE
2

R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E
D É P A R T E M E N T H A U T E - S A V O I E